



CRPF - ER

DESCRIPTION

Divers types de milieux aquatiques (eaux courantes : ruissellements, cours d'eau plus ou moins importants, ou eaux stagnantes : mares, lacs) sont présents au sein de milieux forestiers ou en contact en lisière (typiquement le cas de la ripisylve).

Certains de ces milieux aquatiques sont d'intérêt communautaire soit en tant qu'habitats naturels, soit en tant qu'habitats d'espèces.

Principales espèces d'intérêt communautaire

Loutre d'Europe	Emyde lépreuse
Desman des Pyrénées	Ecrevisse à pattes blanches
Chabot	Lamproie de Planer
Cordulie splendide	Odonates et lépidoptères

Exemple d'opérations en cours

Pour une exploitation en forêt communale de Jurvielle (31), création d'un pont en bois à l'aide de grumes de sapin par l'exploitant afin de préserver un cours d'eau.

En Forêt domaniale d'Antennac (31), installation de kit PEHD (buses synthétiques temporaires) pour préserver plusieurs cours d'eau pendant les travaux d'exploitation.

Recommandations de gestion

Toute traversée ou interventions dans le cours d'eau est soumise à une demande d'autorisation auprès de la police de l'eau. Si la traversée est inévitable et autorisée, mettre en place les dispositifs de franchissements nécessaires (buses, ponts permanents ou temporaires...) et des bassins de décantation ou système de filtration (bottes de paille...), selon les recommandations des services de l'Etat.



Veiller à ne pas perturber le fonctionnement hydrologique de ces milieux.



Pour aller plus loin

Préserver ces milieux des aménagements et réaliser un diagnostic conjoint, naturaliste et forestier, avant intervention.

